



Lettre de l'équipe municipale n° 57



Séance du vendredi 28 février 2020 à 20h

Absents excusés : Alain CHAPOT (procuration à Jacques Verne), Laëtitia ANDRE, Laëtitia TEXIER (procuration à Karelle RICHARD-ZACHARIE), Michael SAHRIDJ, Anne-Laure MARCO, Johan AUBANEL (procuration à Joseph VOLAY).

Richard MARINIER va quitter son emploi d'employé à la commune de Saint-Genis-l'Argentière (mutation volontaire aux services du département). Nous le remercions pour son dévouement et tout le travail accompli durant ces 22 années au service de la commune.

Un recrutement aura lieu pour son remplacement (voir le profil recherché sur www.saintgenislargentiere.fr) ; en attendant de pourvoir à ce poste, nous lançons également un recrutement pour un emploi temporaire de 2 ou 3 mois. Si vous êtes intéressés, veuillez contacter la mairie : mairie@saintgenislargentiere.fr / 04-74-70-04-83.

Logements communaux à louer

Appartement T1 - 35 m² - 2^{ème} étage - 5 montée St Roch - loyer mensuel : 207.95 € - disponible au 01/03/2020.

Appartement T3 - 85 m² - 1^{er} étage (en duplex) - 10 route de Ste Foy - loyer mensuel : 378.42 € - disponible au 10/05/2020

Contact en mairie mairie@saintgenislargentiere.fr / 04-74-70-04-83.



GARDERIE PÉRISCOLAIRE

Une réunion a eu lieu le 3 février 2020 avec la mairie, les parents d'élèves et l'association de la cantine. Un très bon moment d'échanges où chacun a pu exprimer son avis.

Les sujets évoqués portaient sur les horaires, le temps de présence et la gestion. Le Conseil municipal a délibéré :

- 1- maintien de la gratuité de 16h30 à 17h30,
- 2- l'heure suivante de garderie jusqu'à 18h30 sera payante (11 oui - 1 non),
- 3- fixe le tarif horaire à 2 € par enfant (10 oui - 2 non).

Une lettre d'information sera transmise aux familles avec toutes les indications nécessaires.

A titre d'essai, cette nouvelle organisation débutera le 4 mai 2020, après les vacances de Pâques et sera assurée par Gisèle PREVOT. Ce fonctionnement pourra être revu.



DEMANDE DE SUBVENTION DE L'ÉCOLE PRIVÉE DE STE FOY L'ARGENTIÈRE

Un courrier de demande de subvention a été adressé par l'Ecole Privée de Ste Foy l'Argentière dans le cadre de la classe découverte organisée au mois de mai 2020 pour les élèves en classes de CE – CM, domiciliés sur la commune. Suite à l'engagement pris par le Conseil pour l'aide aux familles, la prise en charge financière sera de 40 € par enfant. 17 enfants pourraient être concernés par cette mesure.



DÉLIBÉRATION SUR LE TRANSFERT DE MAÎTRISE D'OUVRAGE (MAISON GONZALEZ)

Une délibération a été approuvée pour le transfert de la maîtrise d'ouvrage pour la « maison Gonzalez », à la Communauté de communes des Monts du Lyonnais.



COMPTES RENDUS DES COMMISSIONS ET TRAVAUX EN COURS

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES MONTS DU LYONNAIS :

Chantal YVOREL a assisté au conseil communautaire qui concernait essentiellement l'orientation budgétaire. Grace aux efforts consentis, la situation financière s'améliore et le président ne proposera, lors du vote des budgets en mars, aucune augmentation d'impôts.

Par ailleurs, sachez que le site internet de la CCMDL a fait peau neuve. Venez le découvrir sur www.cc-mdl.fr

DECHETS : Christian RIVOIRE nous expose le travail en cours de la commission déchets de la CCMDL pour harmoniser et améliorer le ramassage de nos ordures ménagères sur les 32 communes concernées : mécanisation du ramassage, redevance participative, bacs semi enterrés, bacs à fermentescibles dans les communes etc... sont autant de points qu'il va falloir étudier afin de diminuer encore notre tonnage de sacs noirs.

TOURISME : Richard TRUCHET s'est rendu à la réunion du 11/02. Plusieurs documents mis à jour vont être disponibles dans les offices du tourisme et les mairies : carte et guide de randonnées, de découverte, de circuits VTT, topo guide des monts du lyonnais à pied...

Une partie de la VIA SANCTI MARTINI (reliant BUDAPEST à TOURS) va être aménagée et passera par notre village de Saint-Genis-l'Argentière.

SYNDICAT DES EAUX : Richard TRUCHET relate quelques points évoqués lors du dernier comité. Le syndicat va investir en 2020 la somme de 5 900 000 € pour le renouvellement de canalisations vétustes.

TRAVAUX EN COURS :

- Les tables ont été installées aux jeux de boules et l'entreprise LACASSAGNE a débuté les travaux de remise en état du gorre.
- Les employés de commune profitent des vacances scolaires pour refaire les peintures du hall de l'école. Plusieurs sapins ont par ailleurs été plantés sur nos terrains communaux.
- Le chemin du pavillon a été remis en état.
- Les employés communaux travaillent à la pose de pièges à chenilles processionnaires sur les arbres communaux.

Si vous aussi vous avez des arbres où les chenilles ont élu domicile, nous vous informons que ces « colliers-pièges » sont en vente dans les magasins de jardinerie aux alentours de 40 euros. Leur pose est très simple (ceinture à attacher autour de l'arbre). Les chenilles sont ensuite prises au piège dans le sac qui est changeable.



INFORMATIONS DIVERSES

AGENDA : la cérémonie du souvenir à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc aura lieu cette année à Saint-Genis-l'Argentière le **29 mars à 10h30 au monument aux morts**. Elle sera suivie du verre de l'amitié.

Veuillez déjà noter par ailleurs la cérémonie de commémoration du 08 mai qui aura lieu à 10h30.

VOGUE : le conseil municipal décide à l'unanimité la prise en charge du feu d'artifice (1 300.00 €) de la fête d'été. Par ailleurs, la REVOLE est à la recherche de bénévoles (voir l'info ci-après). Alors n'hésitez pas à prendre contact avec eux afin que perdure cette manifestation importante pour notre commune.

DÉCHETS VERTS : le printemps approche et à nouveau nous recevons des plaintes de citoyens concernant des brûlages. Les déchets verts doivent être emmenés en déchetterie et non pas brûlés sur place. Nous rappelons aussi que la commune loue un broyeur de déchets.

MÉDIATHEQUE : Cette année encore, notre commune participera à «**La Grande Lessive®**» le **26 mars prochain**. Cette exposition éphémère dont vous serez les acteurs, a pour thème « Un monde en kit ». En reprenant le principe d'étendre son linge, quel que soit votre âge, votre talent, votre pratique artistique (peinture, dessin, assemblage, poésie, collage, photo....) vos réalisations seront épinglées sur un fil, sous la halle devant la médiathèque.

Afin de préparer cette exposition, nous vous proposons un **atelier à la Médiathèque, le 14 Mars de 10h à 12h** (avec inscription préalable).

Vous pouvez également consulter le site <https://www.lagrandelessive.net/>
Place à votre imaginaire !

Prochaine exposition « Japon » du 17 mars au 18 avril 2020.

SENTIER POLLINIER : à noter que le 18 avril à 9 heures, l'office du tourisme organise une sortie sur le sentier pollinier à Saint-Genis-l'Argentière. Renseignements au 04-78-48-64-32.

Ainsi s'achève ce dernier conseil municipal du mandat actuel.

Certains d'entre nous se retire de la vie municipale, d'autres se présenteront à vous lors des prochaines élections..

Tout au cours de ces 6 années de mandat, la « commission information » a été heureuse de vous faire partager la vie du conseil municipal par le biais de ce bulletin d'information.

CARS DU RHONE – ligne 142 : dès le 9 mars, 3 départs supplémentaires sont mis en place dans le sens Aveize/Lyon à 7h55, 13h10 et 17h55 et dans le sens Lyon/Aveize à 10h50, 16h15 et 19h35 en période normale. Les samedis, dimanches et jours fériés 2 départs dans le sens Aveize/lyon à 7h30 et 15h55 et dans le sens Lyon/Aveize à 9h15 et 17h40.

A noter que les arrêts desservants l'Arbresle et l'arrêt Sain Bel sont supprimés de la ligne 142. Une nouvelle ligne scolaire est créée pour desservir les établissements scolaires de La Giraudière et l'Arbresle.

JOURNÉES DE LA PETITE ENFANCE : la CCMDL (en partenariat avec les acteurs locaux de l'enfance) organise du 25/02 au 4/04 les journées de la petite enfance. Vous êtes invités à la clôture de cette seconde édition le samedi 4 avril à partir de 9h30 jusqu'à 12h à la salle polyvalente de Haute-Rivoire. Au programme : animations autour de la motricité, spectacle musical et visuel, contes, point info sur les modes de gardes.

PROSPECTION À DOMICILE POUR L'ISOLATION À 1 € : nous sommes souvent sollicités par du démarchage téléphonique pour l'isolation de notre habitation pour 1 €. Si vous souhaitez en profiter, le Parc Eco-Habitat nous met en garde car certaines entreprises sont peu recommandables. Une soirée d'information est organisée le 19 mars 2020 de 19h à 20h30 dans leurs locaux (293 chaussée Beauvoir à Saint-Symphorien-sur-Coise). Vous pouvez également leur demander conseil au 04 72 66 14 30.

*Réalisation de la publication par la commission Informations
Lettre éditée et imprimée par la mairie*

Mairie 1 place de la mairie Tél. 04.74.70.04.83 mairie@saintgenislargentiere.fr site internet mairie : www.saintgenislargentiere.fr	ouverture secrétariat au public : lundi 14h - 18h mercredi 14h - 18h vendredi 14h - 18h
---	---

Médiathèque "le marque page" 90 chemin des écoliers Tél. 04.74.26.22.56 mediathequestgenis@gmail.com	permanences : mardi 13h30 - 15h30 mercredi 13h30 - 16h30 jeudi 16h30 - 18h vendredi 13h30 - 16h30 samedi 10h - 12h15
--	--

INFORMATIONS DIVERSES

ACCA

« L'ACCA de St Genis l'Argentiere (société de chasse) propose le **dimanche 19 avril de 9h à 13h** : saucisson pomme de terre ou tripes pomme de terre, fromage, fruit. Sous la halle de St Genis, à consommer sur place, buvette. Possibilité à emporter en apportant vos récipients adéquats.

Renseignements : Reynald Jarjaval 0643357952 / Renald Couble 0781437882 / Pierre Marinier 0771282717. »

CLASSES EN « 0 »

« Les « 0 » se préparent pour fêter leurs classes le **SAMEDI 25 AVRIL 2020**. Nous passerons pour notre traditionnelle vente de Brioches les **SAMEDI 14 ET 21 MARS** et vous remercions de l'accueil que vous voudrez bien nous faire.

Nous invitons de nouveau, tous les conscrits et conscrites de la classe en « 0 » qui ne se sont pas encore fait connaître, à nous adresser leurs coordonnées par mail ou pas téléphone, afin de faciliter l'envoi de leurs invitations aux classes.

classesenzerostgenis@gmail.com

- Christian RODRIGUEZ – 06 34 77 62 64 / 04 74 70 05 77
- Robert BLANC – 06 52 54 04 17
- Christelle THEYSSIER (BADOIL) – 06 60 47 15 43

On compte sur vous ! Venez nombreux ! »

CLASSES EN « 1 »

« A l'attention de tous les conscrits de la classe en 1, nous vous convions le **vendredi 20 mars 2020 à 20h à la salle de l'amitié**, pour une rencontre, afin d'organiser et préparer au mieux cet évènement. »

JAQUADI

« 2^{ème} édition de la bourse aux vêtements, jouets et puériculture de l'association JAQUADI le **samedi 04 avril à la salle des fêtes de 9h à 18h**.

Retrait du règlement, des listes et des étiquettes du 1^{er} au 31 mars auprès d'Andréa 06 79 45 66 34 ou de Cindy 06 17 55 07 45. Dépôt des articles le mercredi 1^{er} avril de 9h à 18h. Si vous avez du temps n'hésitez pas à nous contacter car nous recherchons des bénévoles pour ces deux dates. »

BOULE JOYEUSE SAINT GENOISE

« Vous voulez découvrir la boule lyonnaise ou simplement vous retrouver en amical entre amis boulistes ? La Boule Joyeuse Saint Genoise a le plaisir de vous proposer sa carte de membre honoraire. Les jeux de boules seront ouverts les vendredis après-midi de fin avril à fin septembre.

Un concours entre sociétaires, suivi d'un casse-croûte convivial sera organisé le 9 mai après-midi.

Les cartes, au tarif de 10 euros minimum pour l'année, sont à prendre auprès des membres du bureau.

Nous vous attendons nombreux. »

ASSG

« Repas dansant de l'ASSG, le **samedi 28 mars de 14h à 23h** à la salle des fêtes de St Genis l'Argentiere, animé par nos soins, toutes danses de salon et danses en lignes.

A 19h plateau repas, apéritif-boissons et café compris 17h initiation country débutant par l'équipe de la danse.

Renseignements : Reynald 06 43 35 79 52.

Participation de 18 euros avant le 10 mars auprès de Marie Claude Chatelux, 421 grande rue, 69610 Ste Foy l'Argentière Tel 04 78 83 46 13 ou 06 11 25 39 24 »

LA REVOLE

« Bonjour à tous et à toutes ! Je me présente, je suis la présidente de l'Association « La Revole ». Je vous écris ce petit mot car nous manquons de plus en plus de bénévoles, l'association commence à s'essouffler... Je profite donc de cette lettre municipale afin de tous vous solliciter pour venir nous donner un petit coup de pouce et ce, notamment pour la vogue 2020, qui, comme chaque année se déroulera lors du premier week-end du mois d'août. Je vous rappelle que sans tous ces courageux bénévoles, cette vogue n'aurait pas lieu... alors si vous voulez qu'elle perdure rejoignez nous...

Alors n'hésitez plus... un peu de motivation... venez nous rejoindre... bonne ambiance garantie !!!

Ps : on est tous un peu fou à notre manière mais on ne mange personne... ah oui... j'oubliais, on aime casser la croûte et surtout l'apéro !!

N'hésitez pas à me contacter au 06.11.07.91.28 pour d'avantage d'informations sur les réunions etc... LELAN Naïs »

GROUPEMENT DES 4 CANTONS : CHORALIAS

« Sept Chorales du Groupement des 4 cantons se réunissent le **28 mars à 14h 30 à la salle polyvalente de St Laurent de Chamousset** pour vous proposer un concert unique : les Choralias. Les places sont à prendre au salon de coiffure Instant Z'n à St Laurent, au bureau de tabac à Montrottier et auprès des bénévoles. Les places restantes seront vendues à l'entrée de la salle polyvalente. Tarif : Adulte 8€ - Enfant 4€

Venez nombreux applaudir les 228 choristes sur scène. »

Madame, Monsieur,

A Saint-Genis-l'Argentière, une équipe municipale nouvelle se présente à vos suffrages le 15 mars prochain.

Je m'en réjouis, car dans certains villages de France on constate une carence de candidats.

A Saint-Genis-l'Argentière, certains disent « il n'y a plus de choix » : raturage interdit, d'autres disent : « ça ne sert à rien, c'est déjà fait ».

Je vous demande, malgré le scrutin de liste bloquée, de venir voter en mairie le 15 mars prochain, pour encourager et valider une équipe de « bénévoles de la République » qui accepte de s'occuper des affaires publiques et collectives, et ce pendant 6 ans.

Ce sont les candidats de la proximité maintenue dans notre village.

Voter est un droit, mais également un devoir civique.

Citoyens, citoyennes de Saint-Genis-l'Argentière, le 15 mars venez accomplir votre devoir de vote.

*Le Maire,
Christian RIVOIRE*